

Madame, Monsieur,

Organisé en partenariat avec la fédération nationale des chorales scolaires (FNCS), le festival national «Le Printemps d'École en chœur» : <http://www.education.gouv.fr/cid112830/education-musicale-le-printemps-d-ecole-en-choeur.html> est l'occasion de valoriser un très grand nombre de projets chorals menés par les professeurs des écoles, collèges et lycées.

Tout au long de l'année scolaire, les enseignants se mobilisent, notamment à travers l'organisation de concerts, pour faire vivre l'éducation musicale à l'École et enrichir le parcours d'éducation artistique et culturelle et le parcours citoyen des élèves.

Afin de faire connaître ces événements, le ministère met en ligne une carte interactive et géolocalisée présentant les projets portés par les enseignants et précisant les dates et les lieux des concerts prévus par chaque chorale scolaire, d'avril à juin 2017.

Pour la première fois, les projets chorals organisés sur l'ensemble du territoire sont consultables et accessibles par tous.

Les projets valorisés peuvent être très différents. Par exemple :

- un spectacle de fin d'année organisée dans une école ou un établissement ;
- une comédie musicale associant plusieurs collèges, organisée dans une salle de spectacle professionnelle ;
- etc.

Le seul critère à retenir est que le projet aboutisse à une représentation devant un public : des élèves, leurs parents, les membres de la communauté éducative, etc.

### **Proposez dès à présent votre événement !**

La démarche est simple, rapide, et l'interface de l'outil, intuitive. Pour qu'un événement apparaisse dans le programme national, le professeur en charge du projet doit s'inscrire et renseigner une fiche événement sur l'agenda participatif de son académie (après accord de l'Inspecteur de l'éducation nationale (IEN) pour le 1er degré, ou du chef d'établissement pour le 2nd degré).

Une fois cette fiche complétée, celle-ci est automatiquement envoyée à votre académie pour validation. Votre événement apparaîtra alors sur la plateforme nationale\* du festival "Le Printemps d'École en chœur".

Vous trouverez dans le "mémo technique créateurs d'événements" mis à votre disposition sur Eduscol (voir lien ci-dessus) toute l'information pratique nécessaire pour accéder à l'agenda participatif de votre académie, vous inscrire et proposer votre événement.

Pour toute question au sujet de l'opération, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre délégué académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC) : [ce.daac@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.daac@ac-nancy-metz.fr) ou de votre Conseiller Pédagogique en Education Musicale pour le premier degré.

Nous vous invitons à participer nombreux à ce festival.

Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche